



Liberté · Égalité · Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

DIRECTION DE L'ACTION LOCALE

Bureau des procédures environnementales

N° 20160008

### ARRÊTE PREFECTORAL DE LEVEE DE MISE EN DEMEURE

#### LE PREFET DE MEURTHE-ET-MOSELLE

*Officier de la légion d'honneur*

**VU** le code de l'environnement, et notamment ses articles L. 511-1 et L. 171-8 ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 1997.118 du 2 décembre 1997 modifié autorisant la société COFELY à exploiter une installation de cogénération au gaz naturel sur le territoire de la commune de VARANGEVILLÉ, dans l'enceinte de l'usine SOLVAY CARBONATE FRANCE ;

**VU** l'arrêté préfectoral n° 20120152 du 14 décembre 2012 mettant en demeure la société COFELY de respecter les prescriptions fixées à l'article 6.1 de l'arrêté préfectoral n° 1997.118 du 2 décembre 1997 modifié susvisé, en complétant les moyens de lutte contre l'incendie présents sur le site par l'installation d'une bouche d'incendie et d'un R.I.A à proximité de l'unité de cogénération précitée ;

**VU** le récépissé du 6 mars 2013 actant la reprise par la société SOLVAY ENERGY SERVICES à compter du 18 décembre 2012 de l'exploitation de l'installation de cogénération au gaz naturel susvisée ;

**VU** le rapport de l'inspection des installations classées de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement du 23 décembre 2015 ;

**CONSIDERANT** que les dispositions de l'arrêté préfectoral de mise en demeure n° 20120152 du 14 décembre 2012 susvisé sont désormais respectées ;

**SUR** proposition du secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle ;

#### ARRÊTE

##### **Article 1<sup>er</sup>** : Levée de la mise en demeure

La mise en demeure prise par arrêté préfectoral n° 20120152 du 14 décembre 2012 à l'encontre de la société COFELY située à VARANGEVILLE, à laquelle a succédé la société SOLVAY ENERGY SERVICES, est levée.

Adresse postale : Préfecture de Meurthe-et-Moselle 1, rue Préfet Claude Erignac – CS 60031 – 54038 NANCY CEDEX  
Téléphone : 03 83 34 26 26 Télécopie : 03 83 34 52 34

..!...

Accueil du public : 6, rue Sainte Catherine - 54000 NANCY

Retrouvez les horaires d'accueil des services sur <http://www.meurthe-et-moselle.gouv.fr> ou sur notre serveur vocal 03 83 34 22 44

**Article 2 :**

Le secrétaire général de la préfecture de Meurthe-et-Moselle et l'inspecteur des installations classées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié :

- au directeur du site SOLVAY ENERGY SERVICES à VARANGEVILLE

et dont une copie sera adressée au maire de VARANGEVILLE.

NANCY, le

19 JAN. 2016

Le Préfet,



Pour le Préfet,  
Le Secrétaire Général,

Jean-François RAFFY